

## BILAN CTP / CHS

### Avec la CGT : "Pour un dialogue constructif pour les agents"

#### Le Comité Technique Paritaire :

Les comités techniques paritaires sont consultés sur l'organisation générale des services et en particulier sur l'organisation interne, la répartition des services, et les méthodes et techniques utilisées au travail. Ils doivent connaître les principales évolutions du métier, et en particulier l'usage des nouvelles technologies.

Sur le plan social, les comités techniques paritaires doivent se prononcer sur les questions touchant aux effectifs, sur la situation des personnels contractuels, sur le travail à temps partiel et sur la répartition des primes. Ils ont un rôle à jouer dans l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et en particulier sur les conditions de progression professionnelle des femmes. Les CTP sont également consultés en matière de formation professionnelle continue. Les CTP se voient présenter périodiquement un rapport sur le fonctionnement de l'administration, de la collectivité ou de l'établissement public dont ils font partie. C'est la base du dialogue social de la collectivité.

La négociation est une communication entre deux ou plusieurs personnes ou groupes de personnes visant à produire un accord. Il doit y avoir au minimum un émetteur et un récepteur. La CGT applique cette définition en se basant sur sa détermination du rapport "social". Notre avantage et nos atouts sont d'avoir des avis et approches différentes qui permettent sur les 117 thématiques traitées par les élus de 2002 à 2008 de coller à la réalité de terrain. Nous avons vu décroître les thématiques \* et les réunions en séances plénières 2002 (35\*), 2003 (20\*), 2004 (18\*), 2005 (9\*). Le président qui est aussi le Maire n'a pas voulu faire fonctionner deux commissions importantes qui sont la commission formation et celle de l'organisation du travail. Devant cette situation nous avons toujours prôné le rassemblement syndical, nous déplorons que l'intérêt des agents n'intéresse que si peu les élus CTP CFTC.

**Nous ne nous satisfaisons pas du silence de la CFTC, 160 agents leurs ont fait confiance pour ne les avoir jamais entendus ou lus dans les comptes rendus ou tracts.**

Il faut dire que nous venons d'apprendre que l'élu titulaire n'avait pas ses six mois dans la collectivité, et les 160 agents de la Ville ont voté pour du rien, si ce n'est l'argumentaire anti CGT patronal, "tout sauf eux !" (\*\* Pour être éligible au CTP il faut 6 mois dans la collectivité).

Photo 1<sup>er</sup> mai 1919, la CGT revendique "Nous aurons les 8 heures."



La CGT forte de ses élus et du statut a affiné la partie juridique qui nous a fait gagner beaucoup de procès, l'argumentaire statutaire face au préfet qui est le représentant de l'état, s'en est trouvé valorisé. C'est bon pour le dialogue, c'est bon pour les agents.

La CGT a consulté les agents, porté leurs idées et aussi celles que notre structure organisée a su construire.



#### Le Comité d'Hygiène et de Sécurité

La santé c'est important, la santé au travail C'est aussi important...

La CGT a participé aux séances, aux visites de chantier, ceci avec l'ensemble des élus. Mais après les deux suicides de collègues des sports, la municipalité a refusé les enquêtes et a décidé de ne plus faire de séances avec la CGT. Suite à la mort d'un agent après un accident au CTM, la CGT a porté plainte pour entrave aux droits des élus CHS.

Après cette plainte, comme par hasard, les comptes rendus des médecins de prévention sont arrivés à la CGT. Premier constat, le médecin constate de nombreuses plaintes d'agents sur du harcèlement moral de la hiérarchie, il a d'ailleurs procédé à 12 renvois sur de la psychiatrie.

Nous réitérons notre demande d'enquête sur cette thématique et nous ne lâcherons rien sur la question de la santé des agents.

#### **CAP "Sans la CGT la carrière d'agents de Drancy serait terminée..."**

Outre l'aspect du suivi de carrière et de note, la CAP donne un avis sur les licenciements de fonctionnaires. Des agents fonctionnaires sont venus pour trouver une défense ultime. Face à cela des avocats professionnels payés par la Mairie. Résultats 100 % ont été réintégrés et sont toujours nos collègues. Les élus CGT de la CAP nous ont toujours alertés des passages de séances sur Drancy. Nous avons porté le relais vers l'agent, expliqué le dossier avec des résultats probants. **La Confiance et le respect du travail des élus sont bien là. Quand cela ne va pas on vient voir la CGT et pas les autres...**

**N'oubliez pas de voter pour vous le 6 novembre 2008 : votez CGT.**

